**COMPTE-RENDU REUNION CONSEIL DU LUNDI 27 Mars 2017**

Début de séance : 18h30

**Présents :** FLABAT Patrick, Degroote Thierry, BOGARD Denis, CHENOT Tony, COLLIGNON Daniel, GENIN Francis, MATTE Jean Michel.

**Absents :** Mompeurt Adeline, Martin Philippe, Colnet Jean- Baptiste

**Excusés :** Mompeurt Adeline, Martin Philippe

**Pouvoir :** Mr Martin donne pouvoir à Mr Collignon

***1/ Désignation du secrétaire de séance.***

 Degroote Thierry est désigné.

***2/ Présentation de devis***

Différents devis pour travaux de toiture de la salle Polyvalente, pour réfection de voirie et assainissement ont été présentés afin d’avoir une base prévisionnelle pour le budget.

 N’ayant pas reçu tous les devis demandés, il sera décidé lors de la prochaine séance de l’entreprise retenue.

**3*/ Modification de l’intitulé de la délibération de Mars 2014***

L’association des maires informe des dispositions relatives au calcul des indemnités du maire et des adjoints et des indemnités maximales qui peuvent être attribuées dans les communes de moins de 500 habitants ;de la revalorisation du point d’indice au 1er février 2017 et de la nouvelle modification des barèmes au 1er janvier 2018, ce qui entraine une modification de l’intitulé de la délibération prise lors de l’élection du nouveau conseil municipal en mars 2014.

**4*/ Travaux Forestiers***

Monsieur Levasseur estime la vente de bois des parcelles 26 et 33 avec un prix de retrait à 4500€ et pour les travaux sur les parcelles 36 et 38 un devis présenté à 4200€.

***5/ Elections.***

Pour la constitution de la tenue des bureaux de votes, le conseil décide de faire participer les personnes désireuses. Pour cela il suffit d’être inscrit sur les listes électorales de la commune et de venir le faire savoir rapidement en mairie.

***6/ Votes des budgets***

Le conseil vote à l’unanimité les Taxes Locales et les propositions nouvelles du Budget Primitif 2017 à savoir :

* TAXES LOCALES (inchangées pour cette année)

-Habitation 14.05%

-Foncier Bâti 16.20%

-Foncier non Bâti 41.01%

* Budget **COMMUNE**

-Investissement dépenses et recettes 130 192.74 €

-Fonctionnement dépenses et recettes 238 975.44€

* Budget **EAU**

-Investissement dépenses et recettes 33 049.04€

-Fonctionnement dépenses et recettes 30 230.95€

***L’ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 21h00.***